

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

Processus ECOWAP/PDDAA

Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans une perspective de lutte contre l'exode rural et contre l'émigration incontrôlée dans l'espace CEDEAO

Atelier régional de partage d'expériences et d'initiatives sur
l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-
pastoral et halieutique
(Cotonou, Bénin, du 5 au 7 novembre 2018)

Note de présentation et agenda

Septembre 2018

Avec l'appui financier de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Et l'appui technique du :



1. Contexte et justification

1. L'augmentation du poids démographique des jeunes est une des tendances majeures de la situation socioéconomique de l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest. Ce poids est actuellement estimé à 33% de la population totale de la région, en considérant comme jeunes les individus de la tranche d'âge 15 - 35 ans (BAD, 2018).

2. Cependant, la participation de cette force vive au processus de développement économique et social desdits pays et, par conséquent, des Communautés économiques régionales qu'ils constituent (CEDEAO et UEMOA), est fortement limitée par un chômage tout aussi massif. En effet, sur 3.000.000 de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché régional du travail, seules 900.000 personnes accèdent à un emploi stable et décent (BAD, 2018). Les effectifs régionaux de jeunes en situation de précarité s'accroissent ainsi de 2.100.000 d'individus chaque année.

3. En l'absence d'un secteur industriel suffisamment consistant et dynamique, la croissance économique régionale, essentiellement tirée par les exportations de matières premières et par les services, ne crée pas d'emplois suffisants pour absorber les jeunes en situation de chômage ou de sous-emploi. Cette faible capacité d'insertion économique des jeunes par la croissance entraîne des dynamiques telles que l'accélération de l'exode rural et la massification de l'émigration clandestine ; ce qui perturbe gravement les équilibres socioéconomiques des pays et met en jeu la vie même de ces jeunes.

4. Ces perturbations entraînent, entre autres, la privation du milieu rural de ses forces vives, l'urbanisation accélérée par excroissance de bidonvilles, l'amplification de la délinquance juvénile, le recours aux moyens périlleux d'émigration (traversée de désert, d'océan et de mer), l'aggravation du trafic humain sur les chemins de cette émigration clandestine, et l'embrigadement dans des groupes terroristes.

5. Pour les jeunes qui résistent à ces diverses tentations, l'insertion par le petit commerce ambulancier reste l'alternative la plus accessible. Outre les faibles revenus qu'il génère, ce pôle de l'économie informelle porte essentiellement sur des produits importés qui menacent fortement la viabilité des PMI et PME locales.

6. Face à toutes ces conséquences socioéconomiques que provoque le chômage massif des jeunes, les pays explorent divers leviers et facilités d'amélioration de l'accès des jeunes à des emplois stables et générateurs de revenus décents. Ces initiatives visent souvent le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique compte tenu de son importance dans les stratégies nationales de développement économique et social essentiellement axées sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

7. Cependant, bien que potentiellement créateur d'opportunités d'emplois dont les jeunes pourraient tirer profit, le développement de ce secteur est fortement contrarié par une faible productivité, une forte dépendance au régime pluviométrique et un faible développement des marchés des facteurs et des produits.

8. Les politiques agricoles, tant de portée régionale que nationale, tentent de lever ces contraintes pour faire de ce secteur, qui emploie la majeure partie de la population active régionale, un vecteur de croissance économique inclusive, avec la pleine participation des femmes, des jeunes et autres groupes sociaux vulnérables.

9. En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO a lancé, depuis 2005, une politique agricole régionale (ECOWAP) arrimée au Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA). Après une première génération couvrant la période 2005-2015, l'ECOWAP/PDDAA dispose d'une seconde génération de programmes d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRIASAN au niveau régional et PNIASAN à l'échelle des pays) axés sur les engagements de Malabo.

10. Cette seconde génération d'instruments opérationnels de la politique agricole régionale prend explicitement en charge la problématique du chômage des jeunes. En effet, l'insertion économique

de ces derniers dans le secteur est bien inscrite dans le premier objectif spécifique du PRIASAN visant à **"contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés, intensifiés, durables et intégrant des technologies de réduction des pertes post-production"**. Outre le développement de chaînes de valeur et le renforcement des systèmes de production, le champ d'action de cet objectif spécifique concerne **"le changement d'image du secteur et son attractivité, notamment pour inciter les jeunes à acquérir une formation professionnelle de qualité et à s'installer dans l'agriculture, que ce soit au niveau de la production, de l'amont ou de l'aval"**.

11. Bien alignés au PRIASAN, les PNIASAN prennent aussi en charge la question du chômage des jeunes dans cette double perspective d'amélioration des performances du secteur par la modernisation de ses systèmes de production et d'échanges, et de facilitation de l'insertion économique des jeunes en cohérence avec toutes les autres catégories de producteurs et productrices des chaînes de valeur du secteur. Dans tous les cas, les pays ont mis en place divers cadres de facilitations de l'accès des jeunes aux emplois du secteur. A titre d'illustration, au Nigéria, des dispositifs de formation professionnelle des jeunes adossés à un accompagnement à la promotion de petites et moyennes entreprises agricoles ont été mis en place. Au Bénin, des fonds de promotion de l'entrepreneuriat agricole ont été institués en faveur des jeunes. En Guinée aussi, la stratégie comporte une formation aboutissant à l'installation de diplômés. Au Mali, les jeunes sont accompagnés dans la formulation de projets de création d'exploitations éligibles au financement. Au Togo, la stratégie principalement retenue est celle de la promotion de micro et petites entreprises rurales dans les filières dites porteuses. Au Sénégal, il s'agit d'une double démarche de création de centres de formation professionnelle et de promotion de fermes agricoles d'insertion. En somme, l'ensemble des Etats Membres de la CEDEAO développent des initiatives de facilitation de l'accès des jeunes aux emplois du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

12. Les stratégies de contribution du secteur à la réduction du sous-emploi ou du chômage des jeunes passent ainsi par le renforcement de leur employabilité. Tel que retenu dans le PRIASAN, cette démarche comporte une double action (i) d'amélioration des potentialités du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, et (ii) de renforcement des capacités technico-professionnelles des jeunes. Il s'agit ainsi : (i) d'élargir les opportunités d'emplois aux niveaux des maillons de la production, de la transformation et de la distribution des biens et services du secteur, et (ii) d'aider les jeunes à exploiter ces opportunités par l'acquisition de savoir et savoir-faire appropriés. Aussi, comme le stipule le PRIASAN, l'amont des chaînes de valeur, les marchés de facteurs (intrants et équipements) en l'occurrence, devra aussi être valorisé dans ce double processus de création de potentialités d'emplois et de capacités d'insertion.

13. La CEDEAO entend formuler et mettre en œuvre une stratégie régionale spécifiquement dédiée au renforcement de cette employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique en Afrique de l'Ouest dans une perspective de lutte contre l'exode rural et contre l'émigration incontrôlée. La note de cadrage de ladite stratégie, produite avec l'appui technique du Hub Rural, prévoit la tenue d'un atelier régional de partage d'expériences en la matière. La présente note de présentation dudit atelier explicite successivement les objectifs visés, les résultats qui en sont attendus, les participants ciblés, la démarche adoptée et l'agenda provisoirement retenu.

2. Objectifs de l'atelier

2.1. Objectif final

14. L'atelier régional de partage d'expériences et d'initiatives sur l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique a pour objectif final de ***disposer des données et informations nécessaires à la production, pour la CEDEAO, d'un document de capitalisation et d'orientation en la matière.***

15. L'atelier a pour objet d'avoir une bonne connaissance des initiatives (facilités financières, actions, projets et programmes majeurs) mis en œuvre dans les pays pour lutter contre le sous-emploi, le chômage, l'exode rural et l'émigration incontrôlée des jeunes en milieu rural. L'atelier sera mis à profit pour capitaliser les leçons et bonnes pratiques de toutes les initiatives pertinentes.

16. De façon spécifique, il s'agira de :

❖ Documenter la situation socioprofessionnelle des jeunes dans les pays

18. La bonne connaissance de la situation socioprofessionnelle des jeunes au niveau national devra permettre une meilleure appréciation de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité et de l'efficience des dispositifs d'insertion dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

19. Cette situation pourra s'apprécier, entre autres, à l'aune (i) des profils de formation, (ii) de l'ampleur du sous-emploi et chômage des jeunes, (iii) des profils d'emploi, et (iv) des dynamiques migratoires des jeunes. Une analyse genre (distinction jeunes femmes et jeunes hommes) est vivement souhaitée dans ce diagnostic.

❖ Documenter les expériences d'élargissement des opportunités d'emploi offertes aux jeunes dans le secteur

20. La bonne connaissance des mesures prises par les pays pour lutter contre le sous-emploi en milieu rural, offrir aux jeunes plus d'opportunités d'emploi dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, devra permettre une meilleure appréciation de l'impact potentiel des initiatives nationales sur le chômage des jeunes dont l'ampleur est, aujourd'hui, unanimement jugée excessive.

21. Ces mesures comprennent d'ordinaire (i) des investissements (fermes, zones aménagées, agropoles, plateformes à vocations diverses, etc.), (ii) des subventions d'intrants, d'équipements et autres facteurs de production, (iii) des offres publiques de services d'appui-conseil (transfert de technologies, informations de marché, matériels et autres facilitations), et (iv) d'aide au renforcement organisationnel (interprofessions, groupements coopératifs et autres structures professionnelles de collaboration et d'entre-aide) et (v) surtout de dispositif de financement des projets portés par les jeunes (hommes et femmes).

❖ Documenter les expériences de renforcement des compétences et capacités d'insertion des jeunes dans le secteur

22. La bonne connaissance des modalités de capacitation des jeunes pour la valorisation des opportunités d'emploi créées dans le secteur devra permettre une meilleure appréciation de l'adaptation des cursus et curricula aux besoins du secteur en termes de production, de transformation, de commercialisation, d'offre de services divers (informations, financement, assurance, communication, management, etc.).

23. Ces modalités de renforcement de capacités s'apprécieront selon (i) leur type (formation continue ou initiale), (ii) leur durée (courte, moyenne, longue), (iii) leur portée (formation générale ou spécialisée), (iv) leurs produits (profils métiers), et leur efficacité (taux d'insertion des bénéficiaires).

24. Les efforts nationaux de renforcement des capacités techniques et professionnelles des jeunes s'apprécieront aussi en fonction de l'impact de l'insertion des jeunes sur les performances des filières, en termes de productivité, de compétitivité, de productions et de revenus.

3. Résultats attendus

25. En cohérence avec les objectifs spécifiques susmentionnés, les résultats attendus de l'atelier sont de quatre (4) ordres :

3.1. Premier résultat attendu : la situation socioprofessionnelle des jeunes au niveau des pays est mieux connue

26. Ce premier produit de l'atelier résultera de la constitution d'états nationaux des lieux sur la formation, l'emploi, le chômage et les migrations de jeunes.

3.2. Deuxième résultat attendu : les expériences nationales de création d'emplois dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique sont capitalisées

27. Ce second produit de l'atelier correspond à une matrice des mesures publiques de création d'opportunités d'emplois dans le secteur. La matrice dressera les profils pays selon deux grandes catégories de mesures : (i) les investissements (fermes, agropoles, plateformes, etc.) et (ii) les facilités diverses (subventions, financement, assurance, appui-conseil, recherche-développement, informations, etc.)

3.3. Troisième résultat attendu : les expériences nationales de formation des jeunes en vue de leur insertion économique dans ledit secteur sont capitalisées

28. Ce troisième produit de l'atelier prendra la forme d'une typologie des formations de jeunes en préparation à leur insertion professionnelle dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

3.4. Quatrième résultat attendu : les besoins d'appui des pays dans le cadre d'un programme régional de renforcement de l'employabilité des jeunes sont repérés

29. Ce quatrième produit procédera de l'établissement d'un état des attentes des pays, des organisations des jeunes et des OP en matière d'appui régional à leurs efforts en matière de renforcement de l'employabilité des jeunes dans l'agriculture, l'élevage, la foresterie et la pêche.

4. Livrables immédiats

30. Les quatre produits susvisés résulteront de la synthèse des informations fournies à l'atelier par les pays, les organisations des jeunes et autres porteurs d'initiatives d'insertion des jeunes dans le secteur rural. Cette synthèse sera réalisée par le Hub Rural, à la suite de l'atelier, dans le processus de formulation du document de capitalisation et d'orientation.

31. Ainsi, le seul livrable immédiat de l'atelier sera le relevé de conclusions et de recommandations lu, amendé et validé à la fin des travaux.

5. Participants ciblés

32. Sont conviés à l'atelier :

- ✓ Le Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO ;
- ✓ Le Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'UEMOA ;
- ✓ Les Institutions techniques régionales (CILSS, CORAF, IITA) ;
- ✓ Les banques de développement (BAD, BOAD, BIDC, ...) ;
- ✓ Les acteurs nationaux porteurs d'initiatives (actions, projets, programmes) d'insertion économique des jeunes dans le secteur rural en Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Les organisations régionales (ROPPA, APESS et RBM) des producteurs, des éleveurs, des pasteurs et des pêcheurs ;
- ✓ Les organisations des jeunes (hommes et femmes) ;
- ✓ Les Agences nationales de promotion de l'emploi ;
- ✓ La FAO ;
- ✓ Les partenaires techniques et financiers de la CEDEAO.

6. Démarche méthodologique

33. Les travaux se dérouleront en eux phases :

- Une première phase marquée par les présentations d'expériences suivies de débats faisant objets de synthèses sous formes de conclusions et recommandations ;
- Une deuxième phase marquée par des travaux de groupes suivis de restitution sur 3 thématiques : (i) la préparation des jeunes aux métiers du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique et agro-alimentaire ; (ii) les mesures de politiques publiques de facilitation de l'insertion des jeunes dans le secteur, avec un fort accent sur les dimensions et la nature de la Facilité financière ; (iii) la promotion des dispositifs de suivi de l'emploi des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

34. Les conclusions porteront sur les preuves (faits jugés unanimement avérés), et les recommandations sur les investigations complémentaires nécessaires à une meilleure connaissance des situations et expériences.

6.1. Canevas et contenus des présentations d'expériences

35. Les présentations seront faites par les pays, les organisations de producteurs agricoles, des éleveurs et des pasteurs (ROPPA, APESS et RBM), les organisations des jeunes et autres porteurs d'initiatives d'insertion économique des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

35. Trois séries de présentations seront respectivement faites sur (i) la situation socioéconomique des jeunes dans l'espace considéré (région, pays, subdivision administrative, collectivité locale, etc.) ; (ii) les mesures publiques de facilitation de l'insertion des jeunes dans le secteur, et (iv) les actions, projets, programmes de formation des jeunes pour la valorisation des opportunités d'emplois offertes par le secteur.

36. Les canevas indicatifs de présentation, conçus en fonction des trois thématiques susvisées, sont présentés en annexes.

6.2. Echanges autour des présentations

37. Chaque série de présentations aboutit à un débat général sur la thématique abordée (situation socioprofessionnelle des jeunes, création d'opportunités d'emplois des jeunes dans le secteur rural ou formation-capacitation des jeunes pour la valorisation desdites opportunités).

38. L'objectif de tels débats est de constituer les preuves ou évidences (données et faits avérés et admises par l'ensemble des parties prenantes) sur lesquelles sera basée la stratégie régionale envisagée.

39. Avec la modération du Hub Rural, ces débats feront donc l'objet de conclusions (preuves et évidences retenues) et recommandations (actions à réaliser pour améliorer la qualité des données et/ou rechercher les données manquantes).

40. Ces conclusions et recommandations feront l'objet d'un relevé validé par l'atelier.

6.3. Lieu et durée de l'atelier

41. L'atelier se tiendra à Cotonou, Bénin, du 5 au 7 novembre 2018, selon l'agenda ci-après.

7. Agenda provisoire

Atelier Régional partage d'initiatives et d'expériences sur l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique 5-7 novembre 2018		
HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLES
Jour 1 (5 novembre 2018)		
09H00 - 09H30	Ouverture et présentation des objectifs et résultats attendus de la réunion	Ministre de l'Agriculture, de l'élevage, et de la Pêche du Benin
09H30 - 10H45	Présentation pays d'initiatives et d'expériences (5 mn), sur l'ensemble des 3 thématiques : (i) la situation socioéconomique des jeunes dans l'espace considéré (région, pays, subdivision administrative, collectivité locale, etc.) ; (ii) les mesures publiques de facilitation de l'insertion des jeunes dans le secteur, et (iii) les actions, projets, programmes de formation des jeunes pour la valorisation des opportunités d'emplois offertes par le secteur	Tous participants, modération Hub Rural
10H45 - 11H	<i>Pause-Café</i>	<i>ARAA</i>
11H - 12H00	Présentation des initiatives et expériences portées par le ROPPA, APESS, RBM, Organisation des jeunes et autres acteurs (institutions techniques régionales, banques et PTF)	Tous participants, modération Hub Rural
12h00- 13H	Discussion générale sur l'ensemble des présentations pays, OP (ROPPA, APESS, RBM), organisations des jeunes et autres acteurs (institutions techniques régionales, banques et PTF)	Tous participants, modération Hub Rural
13H00 - 14H30	<i>Pause déjeuner</i>	<i>ARAA</i>
14H30 - 15H30		Tous participants, modération Hub Rural
15H30 - 17H30	Travaux de groupes sur (i) la préparation des jeunes aux métiers du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique et agro-alimentaire	Tous participants, facilitation Hub Rural
17H30	Suspension des travaux	
Jour 2 (6 novembre 2018)		
09H00 - 10H30	Restitution des travaux de groupes sur (i) la préparation des jeunes aux métiers du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique et agro-alimentaire	Tous participants, modération Hub Rural
13H30 - 10H50	<i>Pause-Café</i>	<i>ARAA</i>
10H50 - 13H00	Travaux de groupes sur (ii) les mesures de politiques publiques de facilitation de l'insertion des jeunes dans le secteur, avec un fort accent sur les dimensions et la nature de la Facilité financière	Tous participants, facilitation Hub Rural

Atelier Régional partage d'initiatives et d'expériences sur l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique 5-7 novembre 2018		
HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLES
13H00 - 14H30	<i>Pause déjeuner</i>	ARAA
14H30 - 15H30	Restitution des travaux de groupes sur (ii) les mesures de politiques publiques de facilitation de l'insertion des jeunes dans le secteur, avec un fort accent sur les dimensions et la nature de la Facilité financière	Tous participants, modération Hub Rural
15H30 - 17H30	Travaux de groupes sur (iii) la promotion des dispositifs de suivi de l'emploi des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique	Tous participants, facilitation Hub Rural
17H30	Suspension des travaux	
Jour 3 (7 novembre 2018)		
09H00 - 10H30	Restitution des travaux de groupes sur (iii) la promotion des dispositifs de suivi de l'emploi des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique	Tous participants, modération Hub Rural
10H30 - 10H50	<i>Pause-Café</i>	ARAA
10H50 - 13H00	Débat général sur les principes, les expériences à approfondir, et les nouveaux ajustements de la feuille de route	Tous participants, modération Hub Rural
13H00 - 14H30	<i>Pause déjeuner</i>	ARAA
14H30 - 15H30	Présentation et discussion des principales conclusions de l'atelier	Hub Rural (Présentation, modération) - Discussions : Tous participants
15H30	Clôture de l'atelier	Ministre de l'Agriculture, de l'élevage, et de la Pêche du Benin

8. Annexe 1 : Canevas de présentation des pays

A. Situation socioéconomique des jeunes

- i. Contexte socioéconomique et environnemental du pays
(Brève évocation des éléments suivants)

- + Caractéristiques démographiques
- + Situation macroéconomique
- + Stratégie de développement économique et social

- ii. Emploi des jeunes
(Informations détaillées sur les éléments suivants)

- + Débouchés des jeunes n'ayant pas accès à la formation professionnelle
- + Performances (taux d'insertion des jeunes formés)
- + Répartition sectorielle des emplois-jeunes (secteurs primaire, secondaire et tertiaire)
- + Niveau et profils de chômage des jeunes

- iii. Migrations des jeunes
(Informations détaillées sur les éléments suivants)

- + Migrations internes : (exode rural) ampleur, contraintes, avantages, inconvénients, etc.
- + Migrations régionales : pays de départ et d'accueil, ampleur, motivations et avantages, inconvénients
- + Migrations internationales : origines, destinations, motivations, itinéraires, contraintes, avantages, inconvénients, etc.

B. Orientation de la politique ou stratégie nationale en matière d'emploi des jeunes

- i. Orientation des politiques /stratégies

- + Objectifs
- + Résultats attendus
- + Axes d'intervention

- ii. Types de mesures de politiques mises en place
(Informations détaillées sur les éléments suivants)

- + Nature et importance des investissements
- + Nature de Fonds pour l'emploi des jeunes (précisez les différents guichets,)
- + Facilités fiscales (exonérations, réductions, exemptions, garantie, bonification de taux d'intérêt, etc.)
- + Subventions et aides
- + Allègements de procédures
- + Autres

- iii. Modalités et expériences de création d'emplois-jeunes dans le secteur
(Informations détaillées sur les éléments suivants)

- + Institutions et programmes

- ✚ Types d'investissements
- ✚ Budgets alloués
- ✚ Procédés de sélection de bénéficiaires
- ✚ Conditions d'accès
- ✚ Performances (nombre d'emplois créés).

iv. Description du système national de formation professionnelle
(Informations détaillées sur les éléments suivants)

- ✚ Ecoles et filières de formation professionnelle
- ✚ Proportion de jeunes ayant accès à la formation professionnelle
- ✚ Performances (effectifs annuels de diplômés)

v. Autres Centres de formation professionnelle rurale (agriculture, élevage, foresterie, pêche)
(Informations détaillées sur les éléments suivants)







- ✚ Spécialisations et matières principales
- ✚ Capacités d'accueil, conditions d'admissions, durée de la formation,
- ✚ Diplômes décernés et principaux débouchés.
- ✚ Effectifs formés.
- ✚ Modalités de financement
- ✚ Performances (taux d'insertion des diplômés)

C. Bonnes pratiques et leçons apprises

- I. les bonnes pratiques
 - ✚ en matière de préparation des jeunes
 - ✚ de facilités (mesures de politiques à déployer)
 - ✚ de dispositifs d'encadrement et de suivi des jeunes intégrés/insérés dans les différentes maillons
- II. les leçons apprises
 - ✚ en matière de préparation des jeunes
 - ✚ de facilités (mesures de politiques à déployer)
 - ✚ de dispositifs d'encadrement et de suivi des jeunes intégrés/insérés dans les différentes maillons

D. Appuis attendus du régional par le pays en matière de formation des jeunes pour insertion dans le secteur rural : (i) *Description des besoins d'appuis en formation de jeunes pour insertion (description précise des mesures sollicitées), (ii) Bénéficiaires finaux des appuis (description précise catégories de jeunes et localisation*

9. Annexe 1 : Canevas de présentation des Organisations d'OP (ROPPA, RBM, APESS) et organisation des jeunes.

- I. Spécificités de la question de l'emploi des jeunes dans les sous secteurs
- II. Description détaillée des expériences d'insertion des jeunes
 - a. Stratégie mise en œuvre des expériences
 - b. Composante des programmes /projets
 - c. Modalités de préparation des jeunes
 - d. Facilités mises en place pour inciter /intéresser les jeunes
 - e. Nature des activités
 - f. Durée de l'expérience
- III. Description des résultats obtenus
 - a. Nombre de jeunes insérés
 - b. Effets/ impact sur les systèmes de production
 - c. Effets /impacts sur les systèmes d'Exploitation
 - d. Effets /impacts sur le phénomène de migration (exode rural) au niveau des zones d'expérimentation
- III. les bonnes pratiques
 -  en matière de préparation des jeunes
 -  de facilités (mesures de politiques à déployer)
 -  de dispositifs d'encadrement et de suivi des jeunes intégrés/insérés dans les différentes maillons
- IV. les leçons apprises
 -  en matière de préparation des jeunes
 -  de facilités (mesures de politiques à déployer)
 -  de dispositifs d'encadrement et de suivi des jeunes intégrés/insérés dans les différentes maillons
- IV. Appuis attendus du régional en matière de formation des jeunes pour insertion dans le secteur rural : (i) *Description des besoins d'appuis en formation de jeunes pour insertion (description précise des mesures sollicitées), (ii) Bénéficiaires finaux des appuis (description précise catégories de jeunes et localisation*